

La province reçoit 812 000 € de Greoli

Bonne nouvelle pour Losange à Arlon qui voit sa subvention augmenter et pour le Miroir Vagabond qui retrouve un financement.

● **Jean-Michel BODELET**

Les contrats-programme 2018-2022 viennent d'être signés par la ministre Alda Greoli. Cette dernière a octroyé à 236 opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles des subventions pour les cinq prochaines années et ce, glisse-t-on du côté du cabinet « *Au terme d'un processus d'évaluation inédit, mené successivement par l'administration, les instances d'avis et enfin la ministre et son équipe.* » Dans cette manne dédiée à la culture, douze dossiers concernent notre province (voir par ailleurs). Parmi ces derniers, l'ASBL Losange à Arlon peut afficher une réelle satisfaction. Elle décroche 95 000 € lors de ce contrat-programme, alors que la subvention lors du précédent était d'un peu plus de 27 000 €.

« Même pied que les autres »

Frédéric Lamand, administrateur au sein de cette ASBL explique : « *C'est avant tout une reconnaissance pour le travail de notre personnel, de notre équipe de béné-*

voles autour de la salle l'entrepôt. Cette salle est ouverte entre 60 et 80 jours par an, accueille 250 groupes. Entre 12 000 et 15 000 spectateurs s'y déplacent. » Certes, le montant sollicité était supérieur à celui reçu. Mais l'important se situe autre part comme l'expose l'administrateur : « *Il y a une dizaine de salles comme la nôtre, des salles qui se centrent sur la musique actuelle. L'important pour nous était d'être mis sur le même pied que les autres, comme, par exemple, le Reflector à Liège. Ce qui est maintenant le cas.* »

Miroir vagabond

Aux antipodes d'Arlon, dans le nord-Luxembourg, la position de la ministre et de ses instances était très attendue. Elle concerne le Miroir Vagabond. Ce dernier avait été privé de subventions de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles cette année. Ce qui avait eu comme conséquence la plus visible, le passage à la trappe du festival Bitume. Le Miroir Vagabond respire. Il fait partie des heureux élus. « *Cela fait du bien pour nos partenaires, pour la population des communes où nous sommes actifs et enfin pour notre équipe. Cela met fin à une période difficile et incertaine pour notre structure* » glisse Élise Jacquemin, directrice. 75 000 €, cela a de quoi mettre du beurre dans les épinards et voir Bitume renaître de ses cendres : « *Oui, il y aura un festival Bitume en 2018. Nous allons bientôt décider de sa localisation. Le festival des ma-*

rionnettes sera également mis sur pied, tout comme Noël au théâtre », enchaîne-t-elle. Si le contrat-programme signé est évidemment un plus, c'est loin d'être la panacée : « Ce contrat concerne les arts de la scène uniquement et non l'aspect pluridisciplinaire comme c'était le cas par le passé. Nos stages, l'ex-

pression et la créativité... autres vo-
lets importants de notre mission ne
font plus l'objet de subvention »
 ajoute la directrice qui ponctue :
 « *Tout n'est donc pas gagné mais nous allons continuer à travailler pour la culture, au sens large, dans le milieu rural qu'est le nôtre.* » ■

Chassepierre reçoit 150 000 euros

Douze dossiers de contrat – programme ont été signés pour notre province par la ministre Alda Gréoli. Dans le cadre des festivals, obtiennent une subvention : le warden'rock festival ASBL : 20 000 € (12 375 € en 2016), Jazz Animation Gouvy ASBL : 20 000 € (20 874 € en 2016), Les Aralunaires ASBL : 22 000 € (19 800 € en 2016), Durbuy Rock Festival ASBL : 30 000 € (12 375 € en 2016) ASBL Gaume jazz (ex jm lux) : 50 000 € (45 325 € en 2016), le Miroir Vagabond ASBL : 75 000 € (0 en 2016), Chasse-

pierre : 150 000 € (124 542 € en 2016). Pour les structures de création, les structures de services et les lieux de diffusion : Théâtre sans accent (Grand Asile) : 75 000 € (56 438 € en 2016), le Théâtre des Travaux et des Jours : 75 000 € (63 360 € en 2016), Alvéole Théâtre : 80 000 € (63 360 € en 2016), Losange ASBL : 95 000 € (27 211 € en 2016) Chiny, Cité des Contes : 120 000 € (98 354 € en 2016). Notons que Culture et Vie en Marche à Marche-en-Famenne n'ont pas été reconnus, l'avis des instances étant négatif. ■ **J.-M.B.**